

Sentiments

Lundi soir, discours incompréhensible d'Emmanuel Macron. Nous devons tous rester confinés.

Mardi 17 mars, nous devons fermer nos entreprises, dire à nos salariés de rentrer chez eux pour leur sécurité.

De ce fait, nous, chefs d'entreprises, fermons nos entreprises la mort dans l'âme. Fermer les portes, dire au revoir en ayant conscience que nous ne nous reverrons peut-être pas. Cette image restera pour certains d'entre nous gravée indéfiniment... Cette décision fût un crève-cœur.....

Mais nous ne devons et ne pouvons pas fléchir ! Il faut prendre son téléphone, demander un code permettant de toucher le chômage partiel que nous n'avons toujours pas, joindre les banques, recevoir et lire les messages de nos syndicats, appeler nos comptables qui, eux aussi, sont dans le flou total.

Dans un même temps, certains d'entre nous (chefs d'entreprises), finissent quelques chantiers en cours. Cela fait des années que nous travaillons 10h à 15h par jour sans broncher, sans rien dire. Alors la question que l'on se pose est la suivante : à partir de combien d'heures journalières le BTP ne fait plus partie d'un groupement de fainéants.

Nous sommes sans doute les têtes pensantes de nos entreprises mais les salariés en sont l'âme. En toute conscience, nous n'enverrons jamais, avec les moyens qui sont les nôtres, nos compagnons à la mort. Nous n'avons pas trouvé le sommeil depuis pratiquement une semaine dans l'attente de vos directives. Votre super prime de 1.000 €, BRAVO ! Vous avez réussi à estimer le prix d'une vie !

Si vous décidez une reprise de l'activité dans notre secteur, alors donnez-nous les moyens nécessaires pour y parvenir : véhicules supplémentaires que nous sommes dans l'incapacité d'acheter, du gel hydroalcoolique, des combinaisons, des masques, des lingettes, tout en sachant bien que le risque de mort existe dehors pour nos salariés.

Un droit de retrait existe, nous ne sommes pour le moment pas certain d'obtenir le chômage partiel pour nos salariés, comment payer nos salariés en droit de retrait.

La solution proposée : les licencier. Proposition odieuse, tu veux survivre, d'accord nous te renvoyons. Où en est l'humanité ? Notre famille du BTP en tant que petites PME n'avons pas cette mentalité d'échiquier.

Nous savons que nous n'aurons jamais les mesures barrières de sécurité à leur fournir pour qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions.

Nos salariés sont amenés à porter des charges lourdes, à se trouver en hauteur, ils ont donc interdiction de se trouver seuls sur un chantier. Il en va de leur sécurité !

Nous subissons de gros problèmes d'approvisionnement, nos fournisseurs pour la plupart sont fermés, les architectes et maîtres d'œuvre sont à l'arrêt, certains clients ne souhaitent pas nous recevoir et nous les comprenons ils sont en confinement et heureusement.

Nous ne connaissons même plus le son de notre téléphone.....

Il en résulte toute une chaîne qui ne nous permet pas d'ouvrir pleinement et sereinement. Nous devrions travailler à perte ? Nous vous posons la question, nos entreprises sont au plus mal et vous vous permettez depuis vos bureaux d'enfoncer le clou.

Nous sommes moralement épuisés, mais notre devoir moral reste présent et clair.

NON ! Nous n'enverrons pas nos salariés à la mort, ni nous en judiciaire. Entre les deux, nous préférons le tribunal de commerce !

Nous remercions le personnel soignant, les aides ménagères, le personnel de la petite enfance, les ambulanciers, les pompiers, les gendarmes et le personnel du secteur de l'alimentaire pour leurs efforts et leur travail exceptionnel et demandons que toutes les protections indispensables leurs soient octroyées en priorité.

Signataires de cet article

SAS Posseme Ravalement

SAS Rolland

SARL Bretagne Toit plat entretien

MPS Industrie

Dany Didier Peinture ravalement

SARL JMG Etanchéité

Scoop Menuiserie Thétiot

CICS Yann Danion

Boris Vaillant Etanchéité

Cheval Didier Peintre Solier

Benoit Maçonnerie

Menuiserie Jolivet

Guimard Jérôme peinture décoration

SARL Josset Samuel

Charuel Agencement

L'atelier Décor peinture décoration

EURL CSM Preschoux

AR Toitures

SARL Lorgeot Maçonnerie

Les carreaux de Lanvaux Molac

Menuiserie Guillouet

Jubin François Plâtrier

Vous pouvez vous connectez pour signer cette pétition ouverte à tout le secteur du BTP :

Coronavirus-Soutien aux acteurs du BTP